

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (PR)

25 juin 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Lysander Funds Limited au 1 877 308-6979, faites parvenir un courriel à manager@lysanderfunds.com ou visitez le site www.lysanderfunds.com/fr.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	10 août 2015	Gestionnaire du fonds :	Lysander Funds Limited
Valeur totale au 30 avril 2026 :	93 161 155 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Slater Asset Management Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,91 %	Distributions :	Chaque mois (revenu net et/ou remboursement du capital) et en décembre (gains en capital nets)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 30 avril 2026)

Symbole boursier :	PR
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)
Monnaie :	Dollars canadiens
Volume quotidien moyen :	12 559 parts
Nombre de jours de négociation :	250 sur 251 jours de bourse

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 30 avril 2026)

Cours du marché :	9,68 \$ - 10,44 \$
Valeur liquidative :	9,70 \$ - 10,42 \$
Écart acheteur-vendeur moyen :	0,35 %

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB cherche à produire un revenu et à préserver le capital des investisseurs en investissant principalement dans des actions privilégiées d'entités canadiennes cotées à une bourse de valeurs canadienne. Le FNB peut détenir jusqu'à 30 % de son actif, au moment de l'achat, dans des titres d'émetteurs situés en dehors du Canada.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 avril 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2026)

Banque de Montréal, 1 000 \$, privilégiées, 7,057 %	6,7 %
Banque Royale, 1 000 \$, privilégiées, 7,4 %	6,6 %
CIBC, 1 000 \$, privilégiées, 7,337 %	6,0 %
Bons du Trésor du Canada, mai 2026	5,3 %
Banque TD, 1 000 \$, privilégiées, 7,23 %	5,3 %
Great West LIFECO, billets ARL	4,6 %
IAF, 1 000 \$, privilégiées, 6,435 %	4,5 %
Canada, bons du Trésor, 1er juill. 2030	4,2 %
Banque TD, 1 000 \$, privilégiées, 5,75 %	3,8 %
Banque Royale, 1 000 \$, privilégiées, 6,69 %	2,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,9 %
Nombre total de placements	91

Répartition des placements (au 30 avril 2026)

Actions canadiennes	1,9 %
Titres à revenu fixe canadiens	58,0 %
Trésorerie et équivalents	5,7 %
Titres à revenu fixe étrangers	1,8 %
Actions privilégiées	32,6 %

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (PR)

25 juin 2026



Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

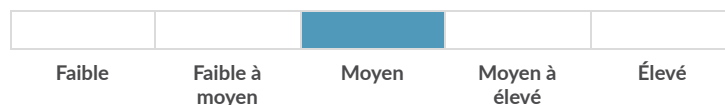
Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Lysander Funds Limited estime que la volatilité de ce FNB est **Moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

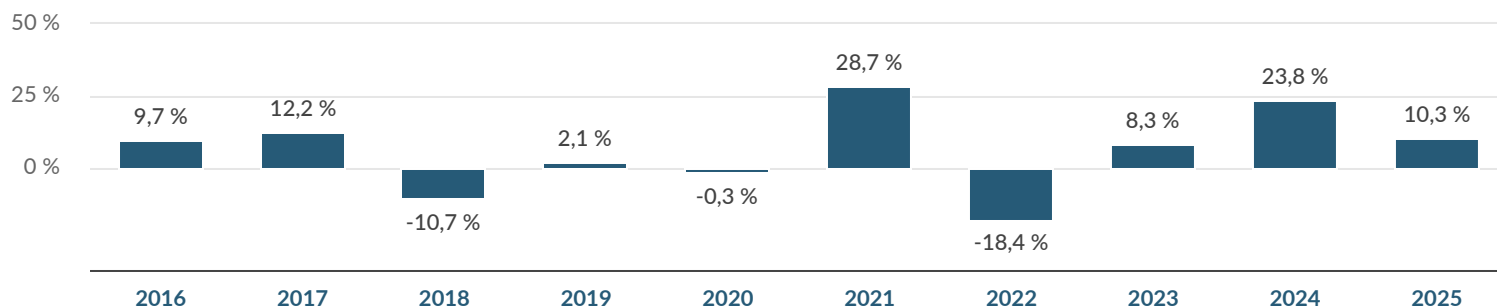
Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts du FNB au cours des 10 dernières années. Les frais du FNB ont été déduits du rendement¹ exprimé. Ils réduisent le rendement du FNB.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts du FNB chacune des 10 dernières années. La valeur du FNB a diminué pendant 3 des 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce FNB dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le FNB au début de cette période
Meilleur rendement	15,38 %	31 janvier 2021	votre placement augmenterait à 1 153,80 \$
Pire rendement	-26,18 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 738,20 \$

¹Les rendements sont calculés en fonction de la valeur liquidative du FNB.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (PR)

25 juin 2026



Rendement moyen

Le taux de rendement composé annuel des parts du FNB a été de 6,11 % au cours des 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le FNB il y a 10 ans, votre placement aurait valu 1 921,02 \$ le 30 avril 2026.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché. Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur. Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ». En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis. La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir un revenu et préserver le capital;
- cherchent à obtenir une exposition aux actions privilégiées canadiennes;
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen pour leurs placements.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (PR)

25 juin 2026



Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 31 décembre 2025, les frais du FNB s'élevaient à 1,06 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 10,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) – Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	0,91 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) – Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,15 %
Frais du FNB	1,06 %

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Lysander Funds Limited ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Lysander Funds Limited
3080, rue Yonge, bureau 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1

Téléphone : 1 416 640-4275
Numéro sans frais : 1 877 308-6979
Courriel : manager@lysanderfunds.com
www.lysanderfunds.com/fr